

BILAN ACTIF

Exercice du 1/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Immobilisations en non-valeur (A)	100 099 396,00	60 059 637,60	40 039 758,40	60 059 637,60
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	100 099 396,00	60 059 637,60	40 039 758,40	60 059 637,60
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles (B)	86 085 301,06	33 860 342,27	52 224 958,79	56 156 910,55
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	55 365 446,88	31 083 909,27	24 281 537,61	28 213 489,37
Fonds commercial	30 622 333,78	2 776 433,00	27 845 900,78	27 845 900,78
Autres immobilisations incorporelles	97 520,40	-	97 520,40	97 520,40
Immobilisations corporelles (C)	6 427 765 563,89	4 591 560 831,07	1 836 204 732,82	1 955 846 659,62
Terrains	616 986 277,89	1 156 453,00	615 829 824,89	616 062 903,49
Constructions	853 390 938,84	515 000 111,08	338 390 827,76	354 968 810,14
Installations techniques, matériel et outillage	4 476 256 232,50	3 787 891 820,82	688 364 411,68	804 619 161,27
Matériel de transport	37 942 004,90	32 994 623,14	4 947 381,76	7 319 980,79
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	306 749 006,75	254 517 823,03	52 231 183,72	46 074 808,10
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	136 441 103,01	-	136 441 103,01	126 800 995,83
Immobilisations financières (D)	2 061 609 035,68	1 250 090,99	2 060 358 944,69	2 058 352 009,43
Prêts immobilisés	7 986 940,89	1 250 090,99	6 736 849,90	3 759 014,64
Autres créances financières	1 963 431,66	-	1 963 431,66	1 934 431,66
Titres de participation	2 051 658 663,13	-	2 051 658 663,13	2 052 658 563,13
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Écarts de conversion - Actif (E)	-	-	-	-
Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	8 675 559 296,63	4 686 730 901,93	3 988 828 394,70	4 130 415 217,20
Stocks (F)	1 703 026 027,83	28 705 731,84	1 674 320 295,99	1 780 261 639,16
Marchandises	-	-	-	-
Matières et fournitures consommables	918 786 740,10	28 705 731,84	890 081 008,26	918 322 064,20
Produits en cours	437 413 599,13	-	437 413 599,13	436 896 531,96
Produits intermédiaires et produits résiduels	6 312 318,91	-	6 312 318,91	5 280 164,00
Produits finis	340 513 369,69	-	340 513 369,69	419 762 879,00
Créances de l'actif circulant (G)	3 655 760 552,27	30 436 516,53	3 625 324 035,74	2 911 207 721,09
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	93 171 625,92	16 935 890,77	76 235 735,15	27 163 946,22
Clients et comptes rattachés	967 703 622,99	13 500 625,76	954 202 997,23	864 388 075,94
Personnel	2 025 547,48	-	2 025 547,48	2 286 811,74
État	2 305 741 311,69	-	2 305 741 311,69	1 787 014 754,52
Comptes d'associés	63 000 000,00	-	63 000 000,00	47 000 000,00
Autres débiteurs	216 097 644,40	-	216 097 644,40	175 187 787,66
Comptes de régularisation - Actif	8 020 799,79	-	8 020 799,79	8 166 345,01
Titres et valeurs de placement (H)	-	-	-	-
Écarts de conversion - Actif (I) (Éléments circulants)	22 543 058,15	-	22 543 058,15	50 979 722,96
TOTAL II (F+G+H+I)	5 381 329 638,25	59 142 248,37	5 322 187 389,88	4 742 449 083,21
TRÉSORERIE - ACTIF	241 447 428,79	-	241 447 428,79	654 541 629,60
Chèques et valeurs à encaisser	119 381 122,08	-	119 381 122,08	45 814 735,22
Banques, T G et C P	120 742 764,68	-	120 742 764,68	606 817 766,27
Caisses, Régies d'avances et accreditifs	1 323 542,03	-	1 323 542,03	1 909 128,11
TOTAL III	241 447 428,79	-	241 447 428,79	654 541 629,60
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	14 298 336 363,67	4 745 873 150,30	9 552 463 213,37	9 527 405 930,01

BILAN PASSIF

Exercice du 1/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT
	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT	EXERCICE PRÉCÉDENT
CAPITAUX PROPRES	4 216 647 389,13	3 927 112 672,71	4 411 410,31
Capital social ou personnel (1)	944 871 430,00	944 871 430,00	944 871 430,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-	-
Capital appelé	944 871 430,00	944 871 430,00	944 871 430,00
dont versé	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	175 981 922,22	175 981 922,22	175 981 922,22
Écarts de réévaluation	-	-	-
Réserve légale	94 487 143,00	94 487 143,00	94 487 143,00
Autres réserves	2 143 667 149,07	1 864 667 149,07	1 864 667 149,07
Report à nouveau (2)	1 182 170,42	1 232 729,74	1 232 729,74
Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-	-
Résultat net de l'exercice (2)	856 457 574,42	845 872 298,68	845 872 298,68
Total des capitaux propres (A)	4 216 647 389,13	3 927 112 672,71	4 411 410,31
Capitaux propres assimilés (B)	419 196 839,29	490 998 737,60	490 998 737,60
Subventions d'investissement	2 218 322,54	3 054 985,54	3 054 985,54
Provisions réglementées	416 978 516,75	487 943 752,06	487 943 752,06
Dettes de financement (C)	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-
Autres dettes de financement	-	-	-
Provisions durables pour risques et charges (D)	-	-	-
Provisions pour risques	-	-	-
Provisions pour charges	-	-	-
Écarts de conversion - Passif (E)	-	-	-
Augmentation des créances immobilisées	-	-	-
Diminution des dettes de financement	-	-	-
TOTAL I (A + B + C + D + E)	4 635 844 228,42	4 418 111 410,31	4 411 410,31
Dettes du passif circulant (F)	3 609 611 009,43	4 125 336 124,96	4 125 336 124,96
Fournisseurs et comptes rattachés	3 243 131 628,63	3 777 074 562,59	3 777 074 562,59
Clients créditeurs, avances et acomptes	12 509 998,26	10 965 304,04	10 965 304,04
Personnel	9 187 455,17	8 491 834,90	8 491 834,90
Organismes sociaux	16 111 206,24	15 480 211,16	15 480 211,16
État	47 000 875,94	55 083 447,79	55 083 447,79
Comptes d'associés	122 840 785,00	84 481 861,00	84 481 861,00
Autres créanciers	13 030 708,52	23 326 699,97	23 326 699,97
Comptes de régularisation - Passif	145 798 351,67	150 432 304,51	150 432 304,51
Autres provisions pour risques et charges (G)	73 427 120,99	64 522 785,41	64 522 785,41
Écarts de conversion - Passif (H)	11 204 319,10	12 129 950,64	12 129 950,64
TOTAL II (F + G + H)	3 694 242 449,52	4 201 988 861,01	4 201 988 861,01
TRÉSORERIE PASSIF	1 222 376 535,43	907 305 658,69	907 305 658,69
Crédits d'escompte	-	-	-
Crédits de trésorerie	900 000 000,00	740 000 000,00	740 000 000,00
Banques de régularisation	322 376 535,43	167 305 658,69	167 305 658,69
TOTAL III	1 222 376 535,43	907 305 658,69	907 305 658,69
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	9 552 463 213,37	9 527 405 930,01	9 527 405 930,01

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéfice (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

Exercice du 1/01/2022 au 31/12/2022

NATURE	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	PROGRES A L'EXERCICE	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS		
	(1)	(2)	3= 1 + 2	(4)
I Produits d'exploitation	11 839 898 745,70	341 273,75	11 840 240 019,45	9 745 869 284,98
Ventes de marchandises (en l'état)	-	-	-	3 416 140,00
Ventes de biens et services produits	9 293 497 273,65	101 273,75	9 293 598 547,40	7 549 399 366,88
Chiffre d'affaires	9 293 497 273,65	101 273,75	9 293 598 547,40	7 552 815 506,88
Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	-77 700 287,23	-	-77 700 287,23	-205 246 158,52
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	2 580 441 420,34	-	2 580 441 420,34	2 369 369 799,36
Autres produits d'exploitation	14 935 035,53	240 000,00	15 175 035,53	557 730,00
Reprises d'exploitation : transferts de charges	28 725 303,41	-	28 725 303,41	28 372 407,26
TOTAL I	11 839 898 745,70	341 273,75	11 840 240 019,45	9 745 869 284,98
II Charges d'exploitation	10 769 581 236,57	-27 470 915,22	10 742 110 321,35	8 729 605 768,01
Achats revendus (2) de marchandises	-	-	-	3 254 179,80
Achats consommés (2) de matières et fournitures	9 598 545 845,56	-29 405 289,95	9 569 140 555,61	7 529 530 380,52
Autres charges externes	502 672 145,88	1 930 221,85	504 602 367,73	547 481 474,71
Impôts et taxes	16 664 241,59	-	16 664 241,59	17 625 737,70
Charges de personnel	378 366 395,00	4 152,88	378 370 547,88	364 967 303,48
Autres charges d'exploitation	2 099 000,00	-	2 099 000,00	1 550 000,00
Dotations d'exploitation	271 233 608,54	-	271 233 608,54	265 196 691,80
TOTAL II	10 769 581 236,57	-27 470 915,22	10 742 110 321,35	8 729 605 768,01
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 070 317 509,13	27 812 188,97	1 098 129 698,10	1 016 263 516,97
IV PRODUITS FINANCIERS	198 272 617,39	-	198 272 617,39	274 709 936,48
Produits des titres de participation et autres titres financiers	138 615 359,00	-	138 615 359,00	149 120 351,00
Gains de change	1 118 178,34	-	1 118 178,34	84 425 164,17
Intérêts et autres produits financiers	6 537 288,39	-	6 537 288,39	17 772 844,71
Reprises financières : transferts de charges	52 001 791,66	-	52 001 791,66	23 391 576,60
TOTAL IV	198 272 617,39	-	198 272 617,39	274 709 936,48
V CHARGES FINANCIÈRES	57 536 603,81	-	57 536 603,81	118 188 048,03
Charges d'intérêts	25 841 810,78	-	25 841 810,78	35 624 191,14
Pertes de change	9 151 734,88	-	9 151 734,88	31 584 133,93
Autres charges financières	-	-	-	-
Dotations financières	22 543 058,15	-	22 543 058,15	50 979 722,96
TOTAL V	57 536 603,81	-	57 536 603,81	118 188 048,03
RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	140 736 013,58	-	140 736 013,58	156 521 888,45
RÉSULTAT COURANT (III + VI)	1 211 053 522,71	27 812 188,97	1 238 865 711,68	1 172 785 405,42
VIII PRODUITS NON COURANTS	106 068 357,77	5 424 877,97	111 493 235,74	115 504 425,73
Produits des cessions d'immobilisations	1 014 055,71	-	1 014 055,71	775 855,30
Subvention d'équilibre	-	-	-	-
Reprises sur subventions d'investissement	836 663,00	-	836 663,00	836 663,00
Autres produits non courants	272 205,66	5 424 877,97	5 697 083,63	24 364 765,21
Reprises non courantes : transferts de charges	103 945 433,40	-	103 945 433,40	89 527 142,22
TOTAL VIII	106 068 357,77	5 424 877,97	111 493 235,74	115 504 425,73
IX CHARGES NON COURANTES	143 951 127,00	4,00 </		

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I Synthèse des masses du bilan					
MASSES	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variation (a-b)		
			Emplois (c)	Ressources (d)	
1 Financement permanent	4 635 844 228,42	4 418 111 410,31	-	217 732 818,11	
2 Moins actif immobilisé	3 988 828 394,70	4 130 415 217,20	-	141 586 822,50	
3 = Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)	647 015 833,72	287 696 193,11	-	359 319 640,61	
4 Actif circulant	5 322 187 389,88	4 742 449 083,21	579 738 306,67	-	
5 Passif circulant	3 694 242 449,52	4 201 988 861,01	507 746 411,49	-	
6 = Besoins de financement global (4-5) (B)	1 627 944 940,36	540 460 222,20	1 087 484 718,16	-	
7 = Trésorerie nette (Actif-Passif) (A - B)	-980 929 106,64	-252 764 029,09	-	728 165 077,55	

II Emplois et Ressources					
	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT		
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES	
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT (A)					
Capacité d'autofinancement		477 769 099,29		487 312 174,17	
Récupération sur créances immobilisées		1 044 691 957,29		1 054 235 032,17	
- Distribution de bénéfices		566 922 858,00		566 922 858,00	
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)					
Cession d'immobilisations incorporelles		831 750,00		775 855,30	
Cession d'immobilisations corporelles		182 305,71		-	
Cession d'immobilisations financières		-		-	
Récupération sur créances immobilisées		-		-	
Récupération sur prêts immobilisés		-		-	
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)					
Augmentations de capital, apports		-		-	
Subventions d'investissement		-		-	
Provision durable		-		-	
AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)					
TOTAL I. DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		478 783 155,00		488 088 029,47	
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)					
Acquisition d'immobilisations incorporelles	119 463 514,39		157 161 223,18		
Acquisition d'immobilisations corporelles	72 651,25		-		
Acquisition d'immobilisations financières	116 384 027,88		156 816 012,74		
Augmentation des créances immobilisées			345 210,44		
Augmentation des prêts immobilisés	3 006 835,26		-		
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)					
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)					
EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)					
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	119 463 514,39		157 161 223,18		
TOTAL III - EMPLOIS STABLES (E+G+H)	1 087 484 718,16		1 127 033 554,85		796 106 748,56
IV VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)					
IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE					
TOTAL GÉNÉRAL	1 206 948 232,55	1 206 948 232,55	1 284 194 778,03	1 284 194 778,03	

ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	104 232 047,06	-	-	-	-	4 132 651,06	-	100 099 396,00
* Frais préliminaires	2 099 914,30	-	-	-	-	2 099 914,30	-	0,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	102 132 132,76	-	-	-	-	2 032 736,76	-	100 099 396,00
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	84 253 031,28	72 651,25	-	1 759 618,53	-	-	-	86 085 301,06
* Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	53 533 177,10	72 651,25	-	1 759 618,53	-	-	-	55 365 446,88
* Fonds commercial	30 622 333,78	-	-	-	-	-	-	30 622 333,78
* Autres immobilisations incorporelles	97 520,40	-	-	-	-	-	-	97 520,40
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 315 861 183,79	116 384 027,88	-	73 211 361,41	2 720 029,25	-	74 970 979,94	6 427 765 563,89
* Terrains	616 986 277,89	-	-	-	-	-	-	616 986 277,89
* Constructions	838 194 285,26	4 120 391,23	-	11 076 262,35	-	-	-	853 390 938,84
* Installations techniques, matériel et outillage	4 403 119 435,74	24 859 790,79	-	48 277 005,97	-	-	-	4 476 256 232,50
* Matériel de transport	40 647 576,55	14 457,60	-	-	2 720 029,25	-	-	37 942 004,90
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	290 112 612,52	2 778 301,14	-	13 858 093,09	-	-	-	306 749 006,75
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	126 800 995,83	84 611 087,12	-	-	-	-	74 970 979,94	136 441 103,01

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Numéro Identifiant	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur Comptable Nette 5	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C P C de l'exercice 9
							Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
DURRAH		Raffinerie	1.084.720.000,00	43,275%	447 449 211,54	447 449 211,54	31/12/2022			
SUTA	6140900	Sucrierie	231.263.300,00	99,84%	849 266 480,16	849 266 480,16	31/12/2022	739 294 288,28	-19 764 842,99	64 647 072,00
SURAC	3700758	Sucrierie	146.926.800,00	100%	400 998 794,28	400 998 794,28	31/12/2022	291 636 653,92	-5 126 745,90	
SUNABEL	3727033	Sucrierie	190.173.300,00	99,15%	248 869 758,24	248 869 758,24	31/12/2022	686 645 276,74	90 791 852,82	73 538 088,00
AGA INGENIEURIE	3315260	Formation	5.150.000,00	23,30%	1 200 000,00	1 200 000,00	31/05/2022	17 408 798,38	-42 788,40	-
BANQUE POPULAIRE	1084612	Finance	Variable	0,00%	60 000,00	60 000,00	31/12/2022			4 400,00
CELACO	1085018	Immobilier	3.000.000,00	43,00%	1 290 000,00	1 290 000,00	31/12/2022	8 570 238,10	937 517,00	425 799,00
SGA		Commerciale	20.000.000,00	0,00%	100,00	100,00	31/12/2022			
SUCRUNION	1642682	Sucrierie	25.000.000,00	99,99%	24 999 600,00	24 999 600,00	31/12/2022	23 917 751,84	2 558 439,63	
GAFA SUGAR CO. LTD.		Sucrierie	1.119.200,00	100%	1 119 200,00	1 119 200,00	31/12/2022			
WILMACO	26122221	Industrie	153.300.000,00	45%	68 985 000,00	68 985 000,00	31/12/2022	106 887 044,15	-35 780 343,67	
COMAGUIS		Industrie	12.919.175,60	55,00%	7 420 518,91	7 420 518,91	31/12/2022			
Total			1 873 571 775,60		2 051 658 663,13	2 051 658 663,13		1 874 360 051,41	33 573 088,49	138 615 359,00

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 250 090,99							1 250 090,99
2 Provisions réglementées	487 943 752,06			32 283 198,09			103 248 433,40	416 978 516,75
3 Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	489 193 843,05	0,00	0,00	32 283 198,09	0,00	0,00	103 248 433,40	418 228 607,74
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	55 720 384,72	31 183 171,65			27 761 308,00			59 142 248,37
5 Autres provisions pour risques et charges	64 522 785,41		22 543 058,15	38 038 000,39		50 979 722,96	697 000,00	73 427 120,99
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	120 243 170,13	31 183 171,65	22 543 058,15	38 038 000,39	27 761 308,00	50 979 722,96	697 000,00	132 569 369,36
TOTAL (A + B)	609 437 013,18	31 183 171,65	22 543 058,15	70 321 198,48	27 761 308,00	50 979 722,96	103 945 433,40	550 797 977,10

TABLEAU DES CRÉANCES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	9 950 372,55	6 860 700,89	1 839 580,67	1 250 090,99				
Prêts immobilisés	7 986 940,89	4 897 269,23	1 839 580,67	1 250 090,99				
Autres créances financières	1 963 431,66	1 963 431,66						
TOTAL	9 950 372,55	6 860 700,89	1 839 580,67	1 250 090,99				
DE L'ACTIF CIRCULANT	3 655 760 552,27	3 625 324 035,74	30 436 516,53	2 305 741 311,69				
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes.	93 171 625,92	76 235 735,15	16 935 890,77					
Clients & comptes rattachés	967 703 622,99	954 202 997,23	13 500 625,76					
Personnel	2 025 547,48	2 025 547,48						
État	2 305 741 311,69	2 305 741 311,69			2 305 741 311,69			
Comptes d'associés	63 000 000,00	63 000 000,00					63 000 000,00	
Autres débiteurs	216 097 644,40	216 097 644,40					46 613 208,10	
Comptes de régularisation - Actif	8 020 799,79	8 020 799,79						
TOTAL	3 655 760 552,27	3 625 324 035,74	30 436 516,53	2 305 741 311,69			109 613 208,10	

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			Autres analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement								
TOTAL								
DU PASSIF CIRCULANT	3 609 611 009,43	3 609 611 009,43			47 000 875,94			1 342 946 583,67
* Fournisseurs et comptes rattachés	3 243 131 628,63	3 243 131 628,63						1 342 946 583,67
* Clients créditeurs, avances et acomptes	12 509 998,26	12 509 998,26						
* Personnel	9 187 455,17	9 187 455,17						
* Organismes sociaux	16 111 206,24	16 111 206,24						
* État	47 000 875,94	47 000 875,94			47 000 875,94			
* Comptes d'associés	122 840 785,00	122 840 785,00						
* Autres créanciers	13 030 708,52	13 030 708,52						
* Comptes de régularisation-Passif	145 798 351,67	145 798 351,67						
TOTAL	3 609 611 009,43	3 609 611 009,43			47 000 875,94			1 342 946 583,67

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANT	
	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Avals et cautions	307 718 000,00	893 250 000,00
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
Autres engagements donnés	31 544 000,00	13 572 000,00
TOTAL (1)	339 262 000,00	906 822 000,00
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées ...	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT	
	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Avals et cautions	83 033 300,30	72 957 421,21
Autres engagements reçus		4 333,57
TOTAL (2)	83 033 300,30	72 957 421,21

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SÛRETÉ	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SÛRETÉ DONNÉE À LA DATE DE CLÔTURE
Sûretés données					
Sûretés reçues					

- (1) Gage : 1- Hypothèque ; 2- Nantissement ; 3- Warrant ; 4- Autres ; 5- (à préciser)
 (2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
 (3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)



Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc



Bd Sidi Mohammed Benabdelh
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
COSUMAR S.A.
8, Rue El Mouatamid Bnou Abbad
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 juin 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **COSUMAR S.A.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 4.635.844.228,42 MAD dont un bénéfice net de 856.457.574,42 MAD. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 14 mars 2023.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **COSUMAR S.A.** au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
Les titres de participation et les créances rattachées figurent au bilan de votre société au 31 décembre 2022 pour un montant net de MMAD 2.052.	Nos travaux ont consisté principalement à : - Prendre connaissance du processus de détermination de la valeur actuelle des titres de participation ; - Examiner les méthodes d'évaluation et les éléments chiffrés utilisés par la Direction pour déterminer les valeurs actuelles ; - Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction.
Ces titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Comme indiqué dans l'état A.1, ces titres sont dépréciés par référence à la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.	
Compte tenu de l'importance du jugement de la Direction dans l'estimation de la valeur actuelle de ces titres de participation, nous avons considéré que l'évaluation de ces titres constitue un point clé de notre audit.	

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et délivrons un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réalisons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes



Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé



Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	31-déc-22	31-déc-21
Chiffre d'affaires	10 432,9	9 112,5
Autres produits de l'activité	2 980,6	2 672,1
Produits des activités ordinaires	13 413,5	11 784,6
Achats	(10 596,0)	(8 783,3)
Autres charges externes	(634,0)	(687,3)
Frais de personnel	(431,7)	(427,6)
Impôts et taxes	(33,8)	(39,0)
Amortissements et provisions d'exploitation	(427,0)	(441,2)
Autres produits et charges d'exploitation nets	3,2	1,9
Charges d'exploitation courantes	(12 119,2)	(10 376,5)
Résultat d'exploitation courant	1 294,3	1 408,1
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(99,5)	(98,0)
Résultat des activités opérationnelles	1 194,7	1 310,1
Résultat financier	43,2	(61,8)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	1 237,9	1 248,3
Impôts exigibles	(479,5)	(412,4)
Impôts différés	67,8	4,7
Résultat net des entreprises intégrées	826,2	840,7
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	0,4	(76,7)
Résultat net des activités poursuivies	826,6	764,0
Résultat des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	826,6	764,0
Intérêts minoritaires	(0,7)	(1,0)
Résultat net - Part du groupe	825,9	763,0

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	31-déc-22	31-déc-21
Résultat de l'exercice	826,6	764,0
Écart de conversion des activités à l'étranger	37,9	13,4
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des AFS	0,0	0,0
Écarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	8,2	3,8
Résultat Global	872,7	781,1
Intérêts Minoritaires	(0,7)	(1,0)
Résultat Global net - Part du Groupe	872,0	780,1

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	Capital	Primes d'émission et de fusion	Réserves non distribuées	Écarts de conversion	Variation de l'exercice des écarts actuariels	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1^{er} janvier 2021	944,9	176,0	4 117,0	-27,8	-6,0	5 204,0	7,6	5 211,7
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur						0,0		0,0
Corrections des erreurs N-1 :			-5,8			-5,8		-5,8
Montants retraités à l'ouverture	944,9	176,0	4 111,2	-27,8	-6,0	5 198,3	7,6	5 205,9
Variation CP pour 2021								
Résultat net de la période			763,0			763,0	1,0	764,0
Pertes et profits de conversion				13,4		13,4		13,4
Gains / pertes actuariels					3,8	3,8		3,8
Résultat global total de l'année	0,0	0,0	763,0	13,4	3,8	780,1	1,0	781,1
Dividendes distribués			-566,9			-566,9	-0,7	-567,6
Total des transactions avec les actionnaires		0,0	-566,9			-566,9	-0,7	-567,6
Au 31 décembre 2021	944,9	176,0	4 307,3	-14,5	-2,2	5 411,4	7,9	5 419,4
Au 1^{er} janvier 2022	944,9	176,0	4 307,3	-14,5	-2,2	5 411,4	7,9	5 419,4
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur						0,0		0,0
Corrections des erreurs N-1 :			0,5			0,5		0,5
Montants retraités à l'ouverture	944,9	176,0	4 307,8	-14,5	-2,2	5 412,0	7,9	5 419,9
Variation CP pour 2022								
Résultat net de la période			825,9			825,9	0,7	826,6
Pertes et profits de conversion				37,9		37,9		37,9
Gains / pertes actuariels					8,2	8,2		8,2
Résultat global total de l'année	0,0	0,0	825,9	37,9	8,2	871,9	0,7	872,7
Dividendes distribués			-566,9			-566,9	-0,7	-567,6
Autres transactions avec les actionnaires		0,0	-100,8			-100,8	-0,2	-101,0
Total des transactions avec les actionnaires	0,0	0,0	-667,7	0,0	0,0	-667,7	-0,9	-668,6
Au 31 décembre 2022	944,9	176,0	4 466,0	23,4	5,9	5 616,2	7,7	5 624,0

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	31-déc-22	31-déc-21
Résultat net de l'ensemble consolidé	826,6	764,0
Ajustements pour		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	381,8	509,7
Autres ajustements	9,3	80,2
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	1 217,7	1 353,9
Élimination de la charge (produit) d'impôts	411,7	407,6
Élimination du coût de l'endettement financier net	17,0	24,7
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt	1 646,4	1 786,2
Incidence de la variation du BFR	(918,0)	699,4
Impôts payés	(479,5)	(412,4)
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	248,8	2 073,2
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(282,6)	(268,4)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,2	0,8
Autres flux	31,7	(4,1)
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(249,7)	(271,6)
Remboursement d'emprunts	(0,1)	(0,0)
Variation de dettes résultant de contrats de location	(2,5)	(9,5)
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(566,9)	(566,9)
Dividendes payés aux minoritaires des filiales	(0,7)	(0,7)
Coût de l'endettement financier net	(17,0)	(24,7)
Variation des comptes d'associés	(12,8)	(47,7)
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	(599,9)	(649,5)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(600,9)	1 152,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	(375,7)	(1 527,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(976,5)	(375,7)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(600,9)	1 152,0

NOTE 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe Cosumar sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2022 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).
 Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

En 2019, l'IFRS 16 et l'IFRIC 23 sont entrées en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2019 :

- La norme IFRS 16 relative aux contrats de location. À cet effet, l'ensemble des contrats de location du Groupe COSUMAR répondant aux critères énoncés par la norme apparaissent dans le bilan de la société ;
- L'IFRIC 23 lié à l'incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat.

En 2018, l'IFRS 9 instruments financiers, remplace la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme est applicable de manière obligatoire au 1^{er} janvier 2018.

Les dispositions de la norme sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers sont appliquées par le Groupe et n'ont pas d'incidence sur les comptes de 2018 et leurs comparatifs.

L'analyse du risque crédit client est réalisée selon une procédure interne bien définie qui met en place des lignes directrices claires, des examens réguliers en matière de crédit et un suivi rigoureux des créances douteuses.
 Les créances clients sont mesurées au coût amorti. Le Groupe COSUMAR applique une approche simplifiée basée sur les pertes attendues à maturité.

Il n'y a aucun impact matériel sur la dépréciation des comptes clients et des prêts à long terme lié à l'application de l'IFRS 9.

En 2018, l'IFRS 15, qui remplace IAS 11 Contrats de Construction, IAS 18 Revenu des activités ordinaires et leurs interprétations, est appliquée sur une base rétrospective du 1^{er} janvier 2018.

Conformément à IFRS 15, l'ensemble des contrats de la société COSUMAR avec ses clients répond aux critères énoncés par la norme à savoir la substance commerciale des contrats, l'approbation des modalités du contrat clairement identifiées par les différentes parties (prix, produit et/ou prestation, conditions et modalités de paiement).
 Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison au moment du transfert du contrôle du bien ou du service au client.

IFRS 15 n'a pas d'impact matériel sur le Groupe COSUMAR puisque plus de 99% des ventes du Groupe concernent des livraisons de sucre raffiné et de coproduits à un moment précis.

En 2013, Le Groupe a adopté les changements normatifs prévus par le référentiel IFRS en matière de la norme IAS 19 révisée dont l'évolution est la suppression de la règle du corridor pour la reconnaissance des écarts actuariels. Ces derniers sont désormais reconnus en intégralité l'année de leur constatation en contrepartie des autres éléments du résultat global ainsi que l'utilisation d'une table de mortalité générationnelle.

En 2010, le Groupe a ainsi appliqué au niveau des présents états financiers la norme IFRS 3 révisée « Regroupement des entreprises » dont la principale évolution est que le Goodwill n'est déterminé qu'à la date de la prise de contrôle et que, dès 2010, il n'est plus possible de l'ajuster au-delà de la période d'évaluation. Désormais, les acquisitions complémentaires après la prise d'un contrôle majoritaire ne modifient plus le montant du Goodwill.

En 2009, le Groupe COSUMAR avait opté, dans le cadre de la norme IAS 1 révisée, pour la présentation du résultat global en deux états :

- État détaillant les composants du résultat (état du résultat) ;
- État commençant par le résultat et détaillant les autres éléments du résultat global (état du résultat global).

1.2. Principes de consolidation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS.

Toutes les sociétés du Groupe Cosumar sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2022.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées en tant que titres AFS.

1.3. Immobilisations corporelles

Règle spécifique à la première adoption :

Dans le cadre de la première application des normes IFRS et conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, la société a procédé à l'évaluation à la juste valeur au 1^{er} janvier 2006 de l'ensemble de ses actifs immobilisés incorporels et corporels, et a retenu cette valorisation comme coût présumé. Les évaluations à la juste valeur ont été réalisées par des experts indépendants.

Principes applicables depuis le 1^{er} janvier 2006 :

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.
 Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).
 Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

1.4. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.
 La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.5. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée à chaque clôture.

NOTE 2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

SOCIÉTÉ	% DE CONTRÔLE	% D'INTÉRÊT	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
COSUMAR (mère)	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUNABEL	99,15%	99,15%	Intégration Globale
SURAC	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SUTA	99,84%	99,84%	Intégration Globale
Durrah Advanced Development	43,28%	43,28%	Mise en équivalence

Communication financière

Par ailleurs, le Rapport Financier Annuel comprenant le jeu complet des états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2022, établi conformément aux normes internationales, sera mis à votre disposition sur le site Internet de la société : www.cosumar.ma/publications à partir du 29 avril 2023. Ce jeu complet comprend outre l'état de la situation financière consolidé, les états du résultat et du résultat global consolidés, l'état de flux de trésorerie consolidé ainsi que l'état de la variation des capitaux propres consolidés et des notes annexes détaillées.



EY
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc



Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires
Groupe Cosumar
 8, Rue El Moutamid Bnou Abbad
 Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Cosumar S.A. et de ses filiales (Groupe Cosumar), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés 5.623,9 millions de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 826,6 millions de dirhams.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Nous n'avons identifié aucune question clé de l'audit à communiquer au titre de cet exercice.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 17 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOUA KORACHI
Associée